



UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS
QUE-CHOISIR DE COULOMMIERS ET SA RÉGION
22, rue du Palais de Justice
77120 COULOMMIERS
Tél : 01 64 65 88 70

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 31 MARS 2011**

Coulommiers, le 31 mars 2011

CR AG 2011

Les membres de l'association locale UFC Que-choisir de Coulommiers et sa région se sont réunis en Assemblée Générale à la salle de l'Orme Chaumont à Coulommiers sur convocation du Conseil d'Administration effectué par courrier conformément aux dispositions de l'Article n° 11 des statuts.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par tous les membres présents qui est annexée au procès-verbal de l'assemblée.

Membres du CA présents :

Mmes : MORLET, ROCHET, ALLOYAU-RONNÉ.

Mrs : TALABOT, GÉRARD, MOREAU,

Bénévoles

Mrs. KAPFER, SUSEK, Mme LIEZ

Absents excusés : Mme VARGUET (pouvoir à Mme ROCHET), M VILCOT (pouvoir à M GÉRARD), M. DOUCET (pouvoir à Mme ROCHET).

Adhérents présents :

Mr COURTY; Mme SOUVIGNY; M. ELVERT; M. GOFFART; Mme VERGNE.

Adhérents représentés : 58 pouvoirs nous sont parvenus.

14 adhérents sont présents dans la salle (dont 6 membres du C.A.), ce qui correspond à un total de 72 adhérents présents ou représentés sur 408 adhérents.

Observateurs : M. LEGEAY, Adjoint à la Mairie de Coulommiers ; Mme COOURTY

Le président met à disposition des membres :

- les feuilles de présence ;
- un exemplaire des statuts de l'association ;
- le tableau récapitulatif des pouvoirs reçus ;
- les pouvoirs des membres représentés

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2011

ORDRE DU JOUR

- 1 ° — VOTE SUR LE RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2010**
- 2 ° — VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2010**
- 3 ° — PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2011**
- 4 ° — ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE 2011**
- 5 ° — CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 6 ° — RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES**
- 7 ° — QUESTIONS DIVERSES**

Hugues GÉRARD, président sortant déclare l'AG annuelle ouverte à 20 h 47.

Le président remercie les personnes présentes pour l'intérêt qu'elles manifestent au bon fonctionnement de l'Association et regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses. En effet, l'Assemblée Générale est à la fois un moment de rencontre, d'information et de prise de décisions. Il souhaite donc que le maximum d'adhérents soit présent.

Il remercie également les bénévoles pour le travail qu'ils (elles) fournissent, sans lesquels (elles) l'Association ne pourrait fonctionner.

Le président tient à remercier tout particulièrement M. LEGEAY Adjoint à la Mairie de Coulommiers pour les locaux mis à notre disposition au Point d'Accès Aux Droits.

1 - VOTE SUR LE RAPPORT MORAL DE L'ANNÉE 2010

Le rapport moral a été joint à la convocation à l'A.G envoyée à tous les membres adhérents à l'A.L de Coulommiers, à jour de leur cotisation.

Le président commente ce rapport.

L'année 2010 a été bénéfique pour notre Association Locale puisqu'elle s'est vue attribuer, par la Mairie de Coulommiers deux salles à son seul usage. Ces locaux, que nous recherchions depuis des années, nous ont permis d'augmenter considérablement le nombre de nos permanences physiques et téléphoniques (720 heures), et ont amélioré notre façon de travailler puisque nous y avons accès tous les jours (sauf samedi et dimanche), contrairement aux années précédentes où nous ne pouvions nous réunir que quatre soirées par mois. Et, chose non négligeable, nous avons davantage de place pour le classement des dossiers, de la documentation et des archives.

Enfin, nous avons pu nous doter de deux ordinateurs (un fixe et un portable), là aussi, source d'amélioration de notre travail.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin d'étoffer notre équipe, notamment pour effectuer des enquêtes, pour traiter les litiges ou tenir des permanences. Nous profitons

de cette Assemblée Générale pour susciter des candidatures, comme nous le faisons régulièrement dans la presse.

Nous espérons qu'à la lecture de ce rapport, certains et certaines d'entre-vous nous entendront et nous rejoindront afin de renforcer notre équipe et notre action. Nous rappelons que chaque bénévole peut bénéficier d'une formation gratuite, ce qui est très enrichissant. Aussi, si vous disposez d'un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre. Quelques connaissances juridiques seraient un plus.

NOS ACTIONS :

Tout d'abord, nous avons inauguré nos nouveaux locaux le 4 mars 2010. À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir, entre autres personnalités, Monsieur Franck RIESTER, Député-maire, à qui nous devons l'attribution de ces locaux, et Monsieur Alain BAZOT, Président national de l'UFC-QUE CHOISIR, qui s'est dit très satisfait de notre nouvelle installation.

Au cours de l'année 2010, nous avons tenu :

- **À COULOMMIERS : 144 permanences physiques les mardis et jeudis de 9h00 à 12h00 et les vendredis de 14h00 à 17h00, représentant 432 heures, au cours desquelles nous avons reçu 275 personnes pour 196 litiges exposés. En plus de ces permanences physiques, nous avons effectué : 96 permanences téléphoniques les mardis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 17h00, représentant 288 heures, au cours desquelles nous avons reçu 278 appels pour 205 litiges exposés ;**
- **À FONTENAY-TRÉSIGNY : 9 permanences physiques, le troisième samedi du mois de 9h00 à 12h00 au cours desquelles nous avons reçu 12 personnes pour 11 litiges exposés ;**
- **À LA-FERTÉ-SOUS-JOUARRE : 10 permanences physiques, le troisième samedi du mois de 9h00 à 11h30, au cours desquelles nous avons reçu 11 personnes pour 11 litiges exposés.**

Soit au total : 772 heures de permanences physiques et téléphoniques.

Par ailleurs, nous avons reçu **239 contacts par Internet**, ce qui représente un à deux courriels par jour à traiter.

Soit au total pour l'année 2010, **749 interventions comptabilisées**. Ces interventions ont été effectuées soit au cours des permanences physiques et/ou téléphoniques, soit reçues par courriers ou par courriels. Pour la plupart, des renseignements ont pu être donnés sur-le-champ, mais **109 d'entre elles ont nécessité l'ouverture de dossiers plus compliqués à traiter.**

Leur nature et leurs nombres se répartissent comme indiqué au tableau joint en page 5.

Une grande partie de ces litiges a été réglée à la satisfaction de nos Adhérents. C'est la récompense de notre travail. D'autres sont encore en cours de traitement ; il faut quelquefois de longs mois pour aboutir et on peut supposer que les adhérents qui ne nous ont pas tenus informés de la suite réservée à leur litige - **ce qui est regrettable** - ont vu leur dossier aboutir en leur faveur grâce à notre action.

Nous regrettons toujours que certains Adhérents auxquels nous avons demandé des documents supplémentaires, des justificatifs qui nous auraient permis de mieux étudier et défendre leur dossier, n'aient pas donné suite. Aussi, convient-il à nouveau de rappeler un vieux proverbe : « *Aide-toi, le Ciel t'aidera* ». **La persévérance est une qualité qui « paie », mais qui fait défaut chez certains de nos Adhérents.**

Outre les permanences et le traitement des litiges qui constituent le plus gros de notre travail, nous avons :

- **Édité 4 bulletins** dans lesquels vous avez pu trouver des informations ainsi que des conseils pour éviter certains pièges de la consommation. Nous souhaiterions en faire davantage afin de mieux vous informer, mais nous consacrons en priorité notre temps au traitement des litiges.

- **Pris part aux enquêtes nationales suivantes :**

Depuis le début de l'année, nous avons participé aux enquêtes nationales suivantes :

- Janvier : enquête sur les cabinets d'ophtalmologie ;
 - Mars : enquête sur les conseils d'achat en électroménager ;
 - Juin à septembre : enquête sur les tarifs bancaires ;
 - Novembre : enquête sur les prix alimentaires ;
- **Notre Association Locale est représentée au sein de différents organismes locaux, départementaux et régionaux :**
 - Commission Départementale de Conciliation des Rapports Locatifs (CDCRL) ;
 - Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) de Seine-et-Marne ;
 - Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de Coulommiers ;
 - Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge des Patients du Centre Hospitalier de Coulommiers ;
 - Réunions du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) du Centre Hospitalier de Coulommiers ;
 - Réunions du CLIN de Paris-Nord ;
 - Réunions du Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD) au Centre Hospitalier de Coulommiers ;
 - Réunions du Comité de Liaison en Alimentation et Nutrition du Centre Hospitalier de Coulommiers ;
 - Conférence Sanitaire Départementale de Territoire Nord – Est Seine-et-Marne ;
 - Conseil Syndical de la Géothermie à Coulommiers ;
 - Commission Consultative des Services Publics Locaux de la ville de Coulommiers ;
 - Syndicat Intercommunal des Énergies de Seine-et-Marne (SIESM) ;
 - Représentation au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Intercommunal de JOUARRE ;
 - Représentation au Conseil de Vie Sociale (CVS) de l'Hôpital Intercommunal de JOUARRE.
 - Participation au Réseau Santé et Environnement.

Nous ne le dirons jamais assez, tout ceci n'est possible que grâce au **bénévolat** et à votre **adhésion**. C'est pourquoi, nous cherchons à « étoffer » notre petite équipe.

Alors, si vous disposez d'un peu de temps et si vous avez envie d'aider les consommateurs face aux pièges qu'ils peuvent rencontrer dans leurs démarches quotidiennes, n'hésitez pas à nous rejoindre.
D'avance, nous vous en remercions.

Hugues GÉRARD demande à l'Assemblée si le rapport moral appelle des questions.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport moral est adopté à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

2 - VOTE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2010

Le rapport financier a été joint à la convocation à l'AG envoyée à tous les membres adhérents à l'AL de Coulommiers, à jour de leur cotisation.

Le président passe la parole à la Trésorière qui commente le rapport financier.

Elle signale que le résultat de l'exercice 2010 fait apparaître un déficit de 1 152,62 euros, dû en grande partie par l'investissement des locaux lors de notre installation au PAD et par des défraiements plus importants, correspondants aux remboursements de frais kilométriques qui ont augmenté depuis la mise en place des trois permanences physiques, des deux permanences téléphoniques et des tenues de permanences à Fontenay-Trésigny et La Ferté-sous-Jouarre.

Malgré ce déficit, le bilan général fait apparaître un actif de 21 141.68 € qui sera employé au développement de notre AL.

Elle demande à l'assemblée si le rapport financier soulève des questions.

Aucune remarque n'étant formulée, le rapport financier de l'année 2010 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

3 - PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

La Trésorière présente le projet de budget 2011. Ce projet est établi sur la base de 410 adhésions. Il s'élève à 11 719 €.

Elle fait remarquer que les remboursements des frais kilométriques devraient continuer d'augmenter puisqu'il est prévu de recruter des bénévoles supplémentaires.

Le président rappelle que malgré le surcroît de travail nos finances ne nous permettent pas de prendre un salaire.

De plus, il est prévu en 2011 d'éditer quatre bulletins. Nous en avons déjà édité un en janvier un deuxième devrait suivre en avril.

La Trésorière explique que les placements financiers sont là pour faire face à d'importants imprévus.

Elle demande à l'Assemblée si ce projet de budget appelle des remarques.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le projet de budget 2011 est approuvé à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

4 - ORIENTATION POUR L'ANNÉE 2011

- Rédaction de 4 bulletins d'information ;
- Participation aux enquêtes nationales à la demande de la Fédération ;
- Participation aux actions nationales organisées par la Fédération ;
- Participation aux actions de groupe organisées par la Fédération ;
- Création d'un site Internet afin de mieux faire connaître notre Association et nos actions ;
- Représentation au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Intercommunal de JOUARRE ;
- Représentation au Conseil de Vie Sociale (CVS) de l'Hôpital Intercommunal de JOUARRE ;
- Réalisation d'une campagne d'information dans les Mairies de notre secteur géographique ;
- Participation à la Journée Mondiale des Consommateurs le 15 mars ;
- Toutes propositions d'intérêt général relatives à la consommation, qui nous seraient soumises par nos Adhérents.

5 - CANDIDATURES AU CA :

Le président indique que suivant les Articles 7.1 et suivants de nos statuts, deux bénévoles ont fait acte de candidature au Conseil d'Administration. Il s'agit de :

- Madame Anne DAVID qui est élue à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.
- Et de Monsieur Robert VILCOT qui est élu à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Ensuite, le président rappelle que suivant les statuts, trois personnes sont sortantes, à savoir Madame ALLOYAU-RONNÉ ; Madame ROCHET et Monsieur MOREAU.

Monsieur Moreau ne désire pas représenter sa candidature.

Mesdames ALLOYAU-RONNÉ et ROCHET se représentent et sont élues pour trois ans à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Le nouveau Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

Mesdames :

- ALLOYAU-RONNÉ Chantal
- DAVID Anne
- MORLET Jacqueline
- ROCHET Isabelle
- VARGUET Claudie

Messieurs :

- GÉRARD Hugues
- TALABOT Michel
- VILCOT Robert

SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉSIGNANT LE BUREAU

Certains membres du bureau consultés annoncent qu'ils se représenteront aux fonctions occupées à savoir :

- Monsieur GÉRARD Hugues se représente au poste de président
- Madame ALLOYAU-RONNÉ Chantal se représente au poste de trésorière
- Madame ROCHET Isabelle se représente au poste de secrétaire
- Madame VARGUET se présente au poste de secrétaire adjointe.

Le Conseil d'administration se réunira après ladite Assemblée Générale afin d'élire le bureau.

6 ° — RECRUTEMENT DE BÉNÉVOLES

Comme déjà exposé au point 1, le président rappelle la nécessité de recruter des bénévoles pour participer aux enquêtes, tenir les permanences et faire face plus rapidement au traitement des litiges.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir dernièrement trois bénévoles, à savoir :

Madame LIEZ ;
Monsieur SUSEK
Monsieur KAPFER

Il indique qu'une quatrième bénévole devrait bientôt nous rejoindre

Il explique que la Fédération organise chaque année des stages de formation dont le coût est pris en charge par l'Association.

7 - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 18.

Le Président

La Secrétaire

Hugues GÉRARD

Isabelle ROCHET